

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-32

**Divers sites - Remplacement des menuiseries, stores et
peinture - Lots 1 et 4 - Avenants n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

Direction Patrimoine et Moyens

Divers sites - Remplacement des menuiseries, stores et peinture - Lots 1 et 4 - Avenants n°1

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au regard de l'état de vétusté de certaines menuiseries sur plusieurs biens communaux, il est apparu opportun de réaliser une consultation d'entreprises pour le remplacement de celles-ci.

Aussi, par délibérations des 9 mai et 19 septembre 2016, le Conseil municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises et autoriser la signature des cinq lots.

Aujourd'hui, en cours de chantier, des adaptations techniques sont nécessaires au groupe scolaire Jules Ferry :

- réalisation de l'embrasure de trois fenêtres en médium (lot 1 - tranche ferme) ;
- installation de deux stores supplémentaires dans le dortoir (lot 4 - tranche ferme).

Les prestations envisagées dans le cadre de l'avenant sur le lot n°4 étant d'un montant de faible importance ne nécessitent pas le lancement d'une nouvelle consultation et peuvent faire l'objet d'un avenant.

Les incidences financières sont les suivantes :

N° lot	Désignation	Titulaire	Montant marché initial € HT toutes tranches comprises	Montant € HT de l'avenant	% avenant par rapport au marché	Nouveau montant de marché en € HT	Nouveau montant marché € TTC
1	Menuiserie bois intérieures et extérieures	menuiseries GIRARD	117 724,38	438,00	0,37	118 162,38	141 794,00
4	Stores	menuiseries GIRARD	2 722,40	897,00	32,95	3 619,40	4 343,28

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux lots 1 et 4 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

Marché n° 16231M059

notifié le 10/08/2016

**REMPLACEMENT DE MENUISERIES, DE STORES ET MISE EN PEINTURE
LOT N ° 1 : MENUISERIES EN BOIS INTERIEURES ET EXTERIEURES**

Avenant n° 1

Entre :

la Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du,

d'une part,

Et :

SARL MENUISERIE GIRARD
43 rue du Colombier
79 200 LE TALLUD
représentée par Thomas GIRARD agissant en qualité de gérant,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'intégrer en cours de chantier la réalisation de l'embrasure de trois fenêtres en médium. Cette modification entraîne une plus value de **438,00 € HT sur la tranche ferme**, soit + 0,37 % du montant initial du marché :

	Montant du marché initial	Montant de l'avenant n°1	Montant du marché après l'avenant n°1
Tranche ferme	28 409,80 €	438,00 €	28 847,80 €
Tranche optionnelle 1	5 130,00 €	/	5 130,00 €
Tranche optionnelle 2	22 154,00 €	/	22 154,00 €
Tranche optionnelle 3	7 632,00 €	/	7 632,00 €
Tranche optionnelle 4	26 370,38 €	/	26 370,38 €
Tranche optionnelle 5	28 028,20 €	/	28 028,20 €
Total HT	117 724,38 €	438,00 €	118 162,38 €
TVA 20%	23 544,87 €	87,60 €	23 632,47 €
Total TTC	141 269,25 €	525,60 €	141 794,85 €

Le devis en annexe précise ces modifications.

Article 2 : Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs du présent avenant.

Les autres dispositions du marché sont inchangées.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

<p>Fait à Le Le titulaire (cachet, signature)</p>	<p>Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur</p>
---	--



Marché n° 16231M062

notifié le 10/08/2016

REPLACEMENT DE MENUISERIES, DE STORES ET MISE EN PEINTURE

LOT N ° 4 : STORES INTERIEURS

Avenant n° 1

Entre :

la Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du,

d'une part,

Et :

SARL MENUISERIE GIRARD
43 rue du Colombier
79 200 LE TALLUD
représentée par Thomas GIRARD agissant en qualité de gérant,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'intégrer en cours de chantier l'installation de deux stores supplémentaires. Cette modification entraîne une plus value de **897,00 € HT sur la tranche ferme**, soit + 32,94 % du montant initial du marché :

	Montant du marché initial	Montant de l'avenant n°1	Montant du marché après l'avenant n°1
Tranche ferme	1 899,00 €	897,00 €	2 796,00 €
Tranche optionnelle 2	823,40 €	/	823,40 €
Total HT	2 722,40 €	897,00 €	3 619,40 €
TVA 20%	544,48 €	179,40 €	723,88 €
Total TTC	3 266,88 €	1 076,40 €	4 343,28 €

Le devis en annexe précise ces modifications.

Article 2 : Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs du présent avenant.

Les autres dispositions du marché sont inchangées.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

<p>Fait à Le Le titulaire (cachet, signature)</p>	<p>Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur</p>
---	--